

**DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Canton de VILLERUPT
Arrondissement de BRIEY
Commune d'ERROUVILLE**

**ARRETE PORTANT MODIFICATION
DES RYTHMES SCOLAIRES
RENTREE 2017/2018 ECOLE JULES FERRY :
SEMAINE DES QUATRE JOURS**

Le maire d'Errouville,

Vu le code de l'éducation et notamment son article L 521-3 ;
Vu l'avis, à l'unanimité, des parents d'élèves de l'école Jules Ferry ;

Considérant que suite au Ministre de l'Education Nationale de pouvoir modifier la semaine de 4 jours et demi à 4 jours (mercredi matin repos) ceci entraînant une modification des horaires de sorties de 15h45 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis.

Ces 45 minutes journalières supplémentaires correspondent au mercredi matin.

ARRETE :

Article 1^{er} : Il est prescrit que la semaine de quatre jours sera appliquée à la rentrée prochaine 2017/2018 pour l'école Jules Ferry à ERROUVILLE.

Ampliation :

- Monsieur Le Recteur de Metz - Nancy
- Madame l'Inspectrice Circonscription de Briey
- Madame La Directrice de l'école Jules Ferry d'Errouville

**Fait à ERROUVILLE, le 29 mai 2017
Le Maire, Roger FAUST**